

# Indicateurs environnementaux - comparaisons des performances

Dernière mise à jour : 10 janvier 2018



Pas d'évaluation

Dans le cadre de la stratégie “Europe 2020” [🔗](#) qui succède à la stratégie de Lisbonne [🔗](#), la Commission européenne a établi une série d'indicateurs lui permettant de suivre et d'évaluer les performances environnementales des États membres. Le tableau ci-dessous regroupe une partie des indicateurs issus de ces deux stratégies ainsi que de l'Agence européenne de l'environnement. Il permet, pour la plupart des indicateurs, de comparer la Belgique et la Wallonie à la moyenne européenne et d'apprécier l'évolution de la situation.



## Indicateurs environnementaux : comparaison des performances

Indicateurs environnementaux	UNION EUROPÉENNE [1]			Wallonie		BELGIQUE [1]	
	NOMBRE DE PAYS	ANNÉE [2]	VALEUR MOYENNE	ÉTAT (VALEUR DE L'INDICATEUR)	ÉVOLUTION	ÉTAT (VALEUR DE L'INDICATEUR)	ÉVOLUTION
<b>Part de terrains artificialisés</b> [3] (%)	28	2012	4,68	14,97	+ 0,6 % entre 2006 et 2012	20,71	+ 0,6 % entre 2006 et 2012
<b>Consommation intérieure de matières</b> (t/hab)	28	2013	13,237*	20,573	- 12,1% entre 2002 et 2013	13,542	- 8,9 % entre 2002 et 2013
<b>Surface agricole couverte par l'agriculture biologique</b> (%)	28	2014	5,91**	8,63	+ 220,1 % entre 2005 et 2014	5,00	+ 194,1 % entre 2005 et 2014
<b>Consommation d'énergie primaire</b> (indice, 2005 = 100)	28	2014	88,0	78,0	- 22 % entre 2005 et 2014	88,0	- 12 % entre 2005 et 2014
<b>Consommation d'énergie finale</b> (indice, 2005 = 100)	28	2014	88,9	79,1	- 20,9 % entre 2005 et 2014	93,5	- 6,5 % entre 2005 et 2014
<b>Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie</b> (%)	28	2014	16,1	10,7[4]	+ 206 % entre 2004 et 2014	8,0[4]	+ 321% entre 2004 et 2014
<b>Part de voitures par rapport au total du transport intérieur de personnes</b> (%, sur base des voy-km)	28	2009	83,7	80,6[5]	- 4,1 % entre 1990 et 2009	79,5	- 4,6 % entre 1990 et 2009
<b>Part de la route dans le total du transport intérieur de fret</b> [6] (% , sur base des t-km)	28	2009	77,5	84,2	+ 23,0 % entre 1991 et 2009	72,9	- 0,4 % entre 1991 et 2009
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b> (indice, 1990 = 100)[7]	28	2014	75,6	63,4	- 36,6 % entre 1990 et 2014	78,0	- 22,0 % entre 1990 et 2014
<b>Émissions de gaz à effet de serre par habitant</b> (t éq CO2 /hab)	28	2014	8,4	9,9	- 42,3 % entre 1990 et 2014	10,1	- 30,7 % entre 1990 et 2014

Émissions de gaz à effet de serre des secteurs [8] inclus dans la décision de répartition de l'effort [9] (Mt éq CO <sub>2</sub> )	28	2014	2478,20[10]	23,17	- 21,0 % entre 2005 et 2014	70,05	- 10,4 % entre 2005 et 2014
Émission de polluants des transports : NO <sub>x</sub> (indice, 2000 = 100)	28	2014	55,8	62,3	- 37,7 % entre 2000 et 2014	66,3	- 33,7 % entre 2000 et 2014
Émission de polluants des transports : COV autres que le méthane (indice, 2000 = 100)	28	2014	25,5	28,3	- 71,7 % entre 2000 et 2014	26,1	- 73,9 % entre 2000 et 2014
Émission de polluants des transports : particules 10 µm(indice, 2000 = 100)	28	2014	61,6	51,4	- 48,6 % entre 2000 et 2014	52,9	- 47,1 % entre 2000 et 2014
Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par l'ozone (surplus d'ozone, en µg/m <sup>3</sup> d'air)	28	2014	3 243	1 857	nd	2 125	+ 14,5 % entre 2000 et 2014
Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules (concentration moyenne de PM <sub>10</sub> , en µg/m <sup>3</sup> d'air)	28	2014	22,5	17,9	nd	21,7	- 33,4 % entre 2000 et 2014
Population urbaine exposée aux concentrations de particules 10 µm dépassant la limite quotidienne (50 µg /m <sup>3</sup> plus de 35 jours/an)(% de la population urbaine)	28	2014	15,99	0	nd	0,74	- 98,4 % entre 2000 et 2014
Suffisance des sites désignés sous la directive « Habitats-Faune-Flore » (92 /43/CEE) (%)	28	2013	92***	100	nd	99***	+ 8,8 % entre 2003 et 2013
Indice des oiseaux des champs(indice, 1990 = 100)	9	2014	68,5	50,7	- 49,3 % entre 1990 et 2014	56,6[11]	- 43,4 % entre 1990 et 2014

<b>Déchets municipaux générés (kg/hab)</b>	28	2015	476*	450	- 2,5 % entre 2008 et 2015	418	- 12,7 % entre 2008 et 2015
<b>Déchets municipaux mis en décharge(kg/hab)</b>	28	2015	122*	32	- 80,5 % entre 2008 et 2015	4	- 80,0 % entre 2008 et 2015
<b>Déchets municipaux incinérés(kg/hab)</b>	28	2015	126*	246	+ 37,5 % entre 2008 et 2015	181	- 3,7 % entre 2008 et 2015
<b>Déchets municipaux recyclés<sup>[12]</sup> (kg/hab)</b>	28	2015	137*	120	+ 4,1 % entre 2008 et 2015	143	- 7,7 % entre 2008 et 2015
<b>Taux de recyclage<sup>[13]</sup> des déchets municipaux(%)</b>	28	2015	45,0*	41,1	+ 2,0 % entre 2008 et 2015	53,4	+ 0,6 % entre 2008 et 2015
<b>Déchets municipaux compostés ou fermentés(kg/hab)</b>	28	2015	78*	65	- 8,0 % entre 2008 et 2015	80	- 18,4 % entre 2008 et 2015
<b>Recettes fiscales environnementales (en % du PIB)</b>	28	2014	2,46	2,52*	nd	2,08	- 0,32 % entre 1995 et 2014

[1] Données extraites le 24/04/2017 du site Eurostat <http://ec.europa.eu/eurostat> sauf pour l'indicateur relatif à la « part de terrains artificialisés » calculé sur base de données téléchargées sur le site de Copernicus (AEE) <http://land.copernicus.eu/pan-european/corine-land-cover>

[2] Les valeurs reprises dans le tableau ne correspondent pas d'office aux données les plus récentes (dernière année commune aux trois niveaux de pouvoir)

[3] Sur base du CORINE Land Cover

[4] L'objectif cible pour la Belgique à l'horizon 2020 est de 13 % d'énergies renouvelables.

[5] Voitures et camionnettes (véhicules particuliers)

[6] Donnée UE et donnée belge : méthodologie basée sur le lieu d'immatriculation; donnée wallonne : méthodologie basée sur les t-km effectués sur le territoire.

[7] Hors CO<sub>2</sub> biomasse, gestion forestière et aviation internationale

[8] Secteurs non repris dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission

[9] Décision n°406/2009/CE

[10] Somme des contributions de chaque État membre

[11] L'indice belge des oiseaux des champs est calculé pour Eurostat par la coordination du *Pan-European common bird monitoring* (PECBM) sur base des seules données wallonnes (pas d'indice calculé en Flandre et pas de donnée pour la Région de Bruxelles-capitale en raison de la très faible proportion de milieux agricoles). La méthode de calcul utilisée par Aves-Natagora pour calculer l'indice wallon prend en compte deux espèces en plus par rapport à la méthode utilisée par la coordination du PECBM (Voir l'indicateur relatif à l'évolution des populations d'oiseaux communs  pour des données wallonnes plus récentes).

[12] Cet indicateur ne reprend que le recyclage « matières »

[13] Le taux de recyclage comprend le recyclage « matières » et le recyclage « organique » (compostage et fermentation)

nd : données non disponibles ou méthodologie en cours d'élaboration

\* Estimation

\*\* Données provisoires

\*\*\* Rupture de série » (de nouveaux habitats et espèces ont été ajoutés aux listes européennes de référence)

© SPW - 2018

## Pas d'évaluation



Cet indicateur ne fait pas l'objet d'une évaluation car il s'agit soit d'un indicateur de contexte, soit d'un indicateur à portée limitée dans le temps (études ponctuelles) ou dans l'espace (échelle sub-régionale).

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

